



---

## Charte Qualité de la Transaction Immobilière

Nous nous engageons à :

1. Respecter le **code de déontologie** de notre profession.
2. Maintenir notre **niveau de compétence et de performance**, tant sur le plan humain que technologique.
3. Réaliser votre **estimation détaillée et argumentée**, en toute **objectivité**.
4. Vous proposer une **stratégie de vente sur mesure** adaptée aux caractéristiques de votre bien, tout en **analysant l'ensemble des paramètres de votre projet**.
5. Appliquer une **politique d'honoraires claire et précise**, consultable en ligne sur notre site.
6. Vous faire bénéficier d'un **suivi qualitatif** tout au long du processus de vente, avec un **interlocuteur dédié et réactif**.
7. Sécuriser votre vente en vous présentant des **acheteurs motivés dont la capacité de financement est vérifiée**.
8. Assurer la mise en relation des notaires pour la signature du compromis et piloter le **bon déroulement de l'opération jusqu'à l'acte authentique**.
9. Agir en toute **transparence** et **bienveillance**.